



60

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le 27 novembre 2019

A 18H20

Ordre du jour :

- **APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA DERNIERE REUNION**
- **DELIBERATIONS**
 - Choix prestataires travaux eaux pluviales
 - Choix prestataires columbarium
 - Choix prestataires velux appartement Mairie
 - DM n°2
 - Choix prestataires copieurs écoles et Mairie
- **QUESTIONS DIVERSES**

Le 27 novembre 2019 Le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie de SAINT ROMANS sous la Présidence de M. CREACH Yvan, Maire.

Présents : BOURGEON Chantale, CHETAIL Maurice, ROLLAND Eric, CHOURREAU Gisèle, MEUGNIER Angélique, LAMBERTON Michel, MURE-RAVAUD Jérôme, ARNAUD Marie-Françoise, BLAMBERT Micheline, VIALLE Patrick, MICLO Damien

Absent(e)s : MATRAS Françoise, BASILLE Loïc, JEYMOND Astrid, FEUGIER Karine, FIORDALISI Christine, MEUNIER Christian, BARTHELEMY Marcel

Secrétaire de séance : MEUGNIER Angélique

Pouvoirs : FEUGIER Karine → MEUGNIER Angélique
MATRAS Françoise → CREACH Yvan

Date de convocation : 20/11/2019

COMPTE-RENDU

Le Conseil Municipal de Saint-Romans s'est réuni en séance ordinaire le 22 octobre 2019 sous la présidence de M. Yvan CREACH, Le Maire.

- **APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA DERNIERE REUNION**

Le compte rendu a été approuvé à l'unanimité des membres présents.

- **DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Restauration éco-morphologique du ruisseau Le Merdarei à St Romans

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet de restauration éco-morphologique du ruisseau du Merdarei à St Romans.

Ce projet étant soumis à autorisation environnementale et conformément à l'article R.181-38 du Code de l'Environnement, il précise qu'il appartient au Conseil Municipal de donner son avis sur ladite demande d'autorisation au regard des incidences environnementales et ce, dès l'ouverture de l'enquête publique à savoir du lundi 9 décembre 2019 et au plus tard dans les quinze jours suivant la clôture de l'enquête soit le 14 janvier 202

> **Voté à l'unanimité des membres présents**

Délibération rectificative

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la délibération n°039/2019 du 17/09/2019 contient une erreur matérielle qu'il convient de modifier.

En effet, sur la délibération d'origine, il est écrit : « *Le Maire explique qu'il y a lieu de passer un marché de maîtrise d'œuvre pour assurer la préparation, la passation, l'exécution et le règlement du marché de travaux. Le démarrage de la prestation est prévu en décembre 2019 pour une durée approximative de **12 ans*** ».

Or, il convient de rectifier l'erreur comme suit : « *Le Maire explique qu'il y a lieu de passer un marché de maîtrise d'œuvre pour assurer la préparation, la passation, l'exécution et le règlement du marché de travaux. Le démarrage de la prestation est prévu en décembre 2019 pour une durée approximative de **12 mois*** ».

> **Voté à l'unanimité des membres présents**

Choix prestataires travaux eaux pluviales

Mr Le Maire donne la parole à Mr Éric ROLLAND, Adjoint délégué aux travaux.

Il informe l'assemblée que des devis ont été sollicités auprès de différentes entreprises pour les travaux d'eaux pluviales.

Le Conseil Municipal valide le devis de l'entreprise BONIN au prix de 42 165.00 € hors taxes.

> **Voté à l'unanimité des membres présents**

Travaux columbarium

Demande de subvention Conseil Régional

Mr Le Maire donne la parole à Mr Éric ROLLAND, Adjoint délégué aux travaux.

Il informe le Conseil Municipal qu'une subvention peut être sollicitée auprès du Conseil régional pour la réalisation d'un nouveau columbarium.

> **Voté à l'unanimité des membres présents**

Choix prestataires velux appartement Mairie

Mr Le Maire donne la parole à Mr Éric ROLLAND, Adjoint délégué aux travaux.

Il informe l'assemblée que des devis ont été sollicités auprès de différentes entreprises pour la pose de nouveaux velux dans les appartement au-dessus de la Mairie.

Le Conseil Municipal valide le devis de l'entreprise SAS PAKEBA au prix de 2 958.00 € hors taxes.

> **Voté à l'unanimité des membres présents**

Décision Modificative n°2

Désignation	Diminutions sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D2111 : Terrains nus		10 500.00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles		10 500.00 €
D 2315 : Installation matériel et outillage technique	10 500.00 €	
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	10 500.00 €	

> **Voté à l'unanimité des membres présents**

Choix prestataire copieurs écoles et Mairie

Mr Le Maire donne la parole à Mr Damien MICLO, Conseiller Municipal.

Il informe l'assemblée que des devis ont été sollicités auprès de différentes entreprises pour le changement des copieurs aux écoles et à la Mairie.

Le Conseil Municipal valide le devis de la société Rex Rotary au prix de 1 770.00 € hors taxes par trimestre.

> **Voté à l'unanimité des membres présents**

Travaux columbarium

Demande de subvention Conseil Régional

Mr Le Maire donne la parole à Mr Éric ROLLAND, Adjoint délégué aux travaux.

Il informe le Conseil Municipal qu'une subvention peut être sollicitée auprès du Conseil régional pour la réalisation d'un nouveau columbarium.

Il présente à l'assemblée l'estimation du coût des travaux dont le montant s'élève à 21 300.00 € HT.
Il informe l'assemblée qu'une subvention de 50 % peut être sollicitée auprès de la Région, soit 10 650.00 €.

Il précise que cette opération sera imputée dans la section investissement au compte 21.

> **Voté à l'unanimité des membres présents**

- **QUESTIONS DIVERSES**

Un hommage aux soldats décédés au Mali sera rendu le lundi 2 décembre.

Bâtiment commercial Les Quatre Routes : la commission d'appel d'offre a retenu le maître d'œuvre.

Une plainte de riverains a été reportée suite à une soirée bruyante au foot.

Dégâts suite aux chutes de neige : les employés communaux font au mieux pour sécuriser et nettoyer les lieux.

Calamité agricole : les agriculteurs de la commune doivent recenser les dégâts sur leurs noyers pour être transmis aux services de l'Etat.

Grève du 5 décembre : service minimum mis en place.

Fin de séance : 20 heures 30

Le Maire,
Yvan CREACH

